

Vos questions / nos réponses

Probleme d'alcool

Par [Profil supprimé](#) Postée le 30/05/2012 16:32

Bonjour,

Voilà mon conjoint est dépressif, et lorsque qu'il fait une crise, il boit non stop pendant quelques jours et cela devient très pénible et inquiétant. J'aimerais être dirigé vers des personnes qui seront m'aider à le soigner. Les crises sont de plus en plus fréquentes et il devient difficile de les gérer surtout que nous avons des enfants et que j'aimerais qu'il ne vivent plus ça. Merci de me répondre en espérant que vous serez m'aider

Mise en ligne le 31/05/2012

Bonjour,

Vous vivez une situation difficile. Votre conjoint ne va pas bien, vous parlez même de dépression. Vous avez compris qu'il est important de bien s'entourer, notamment de professionnels, pour aider au mieux votre conjoint. En effet, vous et votre famille pouvez l'encourager, le soutenir, parler avec lui de ce que vous ressentez mais vous ne pouvez pas vous substituer à un médecin, psychologue ou autre professionnel. C'est donc la question de vos limites qui se pose.

Aussi, si votre conjoint est d'accord, il peut prendre contact avec son médecin traitant afin d'aborder ses difficultés. Pour une approche plus générale, sachez qu'il existe des centres de soins spécialisés en addictologie où médecins, psychologues, travailleurs sociaux vont, à son rythme, l'accompagner vers un mieux-être. Cette démarche est basée sur le volontariat, sur l'envie de changement, ce qui signifie qu'il faut au préalable une prise de conscience du problème.

S'il n'est pas prêt pour l'instant à faire ce travail sur soi, il semble nécessaire que **vous** puissiez être aidée, soutenue. Dans ce cas, vous pouvez prendre rendez-vous auprès d'un centre spécialisé. Nous vous transmettons les coordonnées d'une structure proche de chez vous. Les consultations sont gratuites, confidentielles et individuelles.

Vous pouvez également nous appeler au 0800.23.13.13 (appel gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h) pour un soutien ponctuel.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA CHU-Le Pari](#)

57, boulevard de Metz
59037 LILLE

Tél : 03 20 44 59 46

Site web : www.lepari.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h à 16h30

Accueil du public : Consultations d'un médecin (interne) sans rendez-vous du mardi au vendredi de 9h à 11h (par précaution il est conseillé d'arriver entre 8h et 8h30 et de prévoir sa matinée). Consultations sur rendez-vous de 8h à 16h30 du lundi au vendredi

Consultat° jeunes consommateurs : Exclusivement sur rendez-vous le Mercredi de 14h à 16h, en priorité pour les moins de 18 ans. Les 18/25 ans sont reçus en première intention au CSAPA lors des consultations du matin sans rendez-vous

Substitution : Délivrance du lundi au vendredi de 8h à 12h

Service mobile : SAAM: service d'accompagnement addicto mobile. Sur le territoire des Weppes. Prendre contact avec un professionnel médico-social du secteur pour bénéficier d'un accompagnement chez une structure partenaire ou à domicile.

[Voir la fiche détaillée](#)